



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU PREMIER AMBASSADEUR DU PARAGUAY PRÈS LE SAINT-SIÈGE,
S.E.M. JUAN E. O'LEARY ***

Lundi 10 mars 1952

Monsieur l'Ambassadeur,

Avec la présentation des Lettres de créance, par lesquelles Son Excellence M. le président de la République du Paraguay vous accrédite comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Nous, la direction de la représentation paraguayenne, récemment élevée au rang d'ambassade, se trouve confiée, comme Nous le pensons fermement, à des mains fortes et sûres.

Les expressions avec lesquelles vous avez tenu à accompagner les premiers pas de votre importante mission Nous permettent largement de noter les idées et les convictions qui inspirent les débuts du nouveau et important chemin d'une vie dont l'éloge pourrait être tissé de concert par la docte histoire, la poésie fleurie, la politique prudente, la valeur civique et l'amour passionné d'une patrie très chère. C'est un chemin le long duquel Nous aurons toujours la satisfaction de faire tout ce qui est en Notre pouvoir et qui est compatible avec les principes qui relèvent de Notre suprême office pastoral, pour répondre aux nobles aspirations du Chef de l'État et des membres de votre gouvernement, sans négliger les hautes fins de votre nouvelle mission ainsi que les désirs du bon peuple paraguayen, toujours si près de Notre cœur, si riche en valeurs légitimes, comme la terre prospère et féconde sur laquelle il vit : riantes collines à l'orient du Fleuve maternel, offrant dans ses forêts denses les bois les plus précieux ; prairies étendues à l'occident, peuplées de gras troupeaux ; et tout bas un ciel des plus beaux, un des plus limpides du monde, traversé sans cesse par des vols de perroquets, les plus beaux oiseaux du continent et peut-être de l'univers entier.

La sincérité spirituelle d'un croyant, tel que Votre Excellence, en arrivant au faîte d'une vie, placée sous l'égide de « Dieu et la Patrie », voit dans cet appel au centre vital de la chrétienté, – spécialement en un moment si chargé de problèmes et de conflits –, un signe particulier de la main affectueuse de la Providence. Et la noble âme du vieux chrétien veut y répondre en se

laissant inonder d'une joie intime et en se stimulant elle-même à des choses de plus en plus grandes, pour contribuer ici, en une pacifique émulation avec les si dignes représentants de tant de nations, à ce que les forces fécondes de la religion, absolument nécessaire chez tous les peuples, – s'ils veulent résoudre leurs problèmes nationaux et particuliers aussi bien que les supranationaux et universels –, se développent librement en se faisant présentes sans cesse davantage et en se consolidant avec plus de profondeur dans votre patrie aimée.

Nous ne pouvons douter que des intentions si élevées trouveront toujours la sûre approbation et le prudent appui du premier magistrat de votre nation, de celui-là même qui un jour, celui du Saint Rosaire de 1950, en une solennelle occasion, à Ciudad de Villeta, manifesta ouvertement sa conviction de ne point connaître, pour arriver à la paix et au triomphe de la charité entre les hommes, d'autre chemin que celui tracé par Jésus-Christ et par sa Sainte Église, qui est la catholique, apostolique et romaine.

Les émouvantes phrases que Votre Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, vient de prononcer, auront un juste écho dans le peuple croyant du Paraguay, toujours dévoué au Siège Apostolique ; toujours fidèle à sa tradition catholique, jusqu'au point de répéter encore aujourd'hui en langue « guarani » les prières que lui enseignèrent les missionnaires à la fin du XVI^e siècle ; toujours reconnaissant envers ses grands hommes, – comme au fameux Hernandarias de Saavedra, trait d'union entre deux chapitres d'histoire, grand protecteur des propagateurs de la foi et grand chrétien – toujours très dévoué, surtout à l'égard de sa Mère céleste, avec la protection et le secours de laquelle il a écrit les meilleures pages de sa glorieuse histoire.

Précisément, pour satisfaire un désir filialement exposé par votre nation – une de celles qui s'est le plus distinguée entre toutes en manifestant sa joie, à l'occasion de la récente définition dogmatique, – Nous avons été profondément heureux durant la période d'été de l'Année Sainte universelle passée, d'accueillir l'ardent désir de vos autorités ecclésiastiques et civiles, en proclamant Notre Dame de l'Assomption, déjà titulaire de votre capitale, comme patronne de toute la République.

Sous sa puissante protection, comme le demande avec constance et ferveur au Ciel le Père commun, se réalisera rapidement l'élévation matérielle et spirituelle de votre patrie si souvent et durement éprouvée.

Excellence, en faisant un examen rétrospectif, à la fois intelligent et reconnaissant, du développement historique de votre grand pays, vous avez rappelé à la mémoire avec des termes élogieux la grandiose geste que les fils du Patriarche de Loyola, stimulés par son idéal de la plus grande gloire de Dieu, accomplirent en terre paraguayenne pour l'admiration du monde et l'honneur de l'Église. Ce que le tiède baiser du soleil de la charité fit percer, croître avec abondance et enfin fleurir, le souffle froid de la fureur, de l'avidité et de l'envie, des outrages et des persécutions jusque contre les généreux semeurs du bien se chargerait bien de le dessécher

par la suite. Mais le feu qui, un jour vivifia, illumina et donna sa chaleur à de si vastes régions n'arriva jamais à s'éteindre sous les cendres chaudes et il attend seulement le souffle providentiel qui, avec l'aide de Dieu et la collaboration des hommes de bien, fera se lever de nouveau la flamme. - Heureux ce jour où tout le Paraguay sentira ce feu le brûler et le pénétrer tout entier. Une profonde pénétration de la religion dans la vie privée et publique est capable de tout le purifier ; elle ne détruit rien, si ce n'est le péché; elle n'enlève rien de légitime à l'autorité de ceux qui gouvernent ; rien à la liberté raisonnable des gouvernés ; elle éduque les uns et les autres avec le sens de la responsabilité envers une loi éternelle, qui a fixé les limites sacrées au delà desquelles ne peuvent aller ni l'abus du pouvoir ni l'excès de la liberté. Dans ces limites tout à fait inviolables, dont les bornes sont les principes les plus solides, les différences naturelles de chaque peuple, les oscillations causées par les divers systèmes ou les préférences distinctes, – dans ce qui est purement politique –, conservent et exercent l'exacte liberté d'action et de mouvement, sans laquelle, dans le domaine du temporel, ne pourra jamais se réaliser l'équilibre des opinions, peut-être diverses mais toujours admissibles, qui doivent circuler comme une sève vitale dans les veines du complexe organisme national.

Ainsi un peuple profondément religieux, dans la pleine conscience de ses propres moyens et avec les yeux fixés sur les buts universels suprêmes qui se dressent au delà des étroites frontières nationales, pourra regarder sans crainte l'avenir, bien qu'il ait eu à vivre des jours aussi tristes et sombres que les nôtres. Ni les allusions du passé n'ont mis de l'amertume dans son cœur, ni les périls de l'avenir ne le paralysent pour demain.

Il vit son jour présent, sereinement, avec une conscience pure et virile ; il sait que son évolution et sa puissance futures seront en proportion de la fermeté avec laquelle il sait maintenir à présent sa position, de la vigilance avec laquelle il continue à observer et prévenir les dangers publics et secrets, et de la générosité avec laquelle il est capable de se consacrer à l'accomplissement de son propre devoir et de tous les devoirs qui lui reviennent en qualité de membre de la grande famille humaine.

Avec toute la sollicitude que peut contenir le cœur d'un Père, Nous exhortons voici peu de temps les catholiques de la Ville Éternelle et à travers eux ceux du monde entier, à se réveiller tout de suite et à se rendre compte avec courage, générosité et résolution, de tout ce que la gravité du moment exige de tous et de chacun.

Ce n'est pas pour Nous une modeste consolation, Monsieur l'Ambassadeur, que de supposer que cette exhortation, motivée par des raisons qui ne sont pas de ce monde et orientée vers des finalités qu'il est inutile de chercher à limiter ou à dévier, a été écoutée et suivie également dans votre lointaine patrie. S'il en a été ainsi ce sera pour son plus grand bien, pour sa plus grande prospérité dans tous les domaines, pour le pacifique progrès culturel et social de ce très cher peuple, auquel, en accédant avec joie à ce que Votre Excellence Nous a demandé, Nous donnons de tout cœur, en gage de la protection divine et en témoignage de notre inaltérable affection, la

Bénédiction apostolique.

* *L'Osservatore Romano. Édition hebdomadaire en langue française* n°11 p.1, 3.

Documents Pontificaux 1952, p.68-72.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana